

## Invitation au prochain Petit-déjeuner débat de l'ICOSI : « Les enjeux de l'Investissement Socialement Responsable » Mardi 9 juin 2009 - Cercle Républicain, Paris

L'ICOSI organisera le mardi 9 juin 2009 son troisième petit-déjeuner débat de l'année 2009.

**Gérard BOURRET**, Directeur Général de **OFI ASSET MANAGEMENT\***, ainsi que **Sophie FISZMAN**, Directeur Général Délégué en charge du Développement durable et **Hélène CANOLLE**, Responsable Investissement Socialement Responsable interviendront sur la question des **enjeux actuels et futurs de l'Investissement Socialement Responsable**.

L'investissement Socialement Responsable se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers : critères sociaux, environnementaux ou de gouvernance d'entreprise, en complément des critères financiers traditionnels dans les processus de sélection des valeurs et de construction des portefeuilles. L'ISR peut alors être perçu comme la rencontre d'un constat (la valeur des entreprises repose de plus en plus sur des éléments intangibles) et d'un enjeu contemporain : le développement durable.

**Les intervenants présenteront et ouvriront le débat notamment sur les thématiques suivantes :**

\* *De la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) à l'Investissement Socialement Responsable (ISR) : le rôle des partenaires sociaux et de l'économie*

*sociale ; la réglementation et les initiatives nationales et internationales.*

\* *Les facettes multiples de l'ISR : historique et influences historiques ; l'ISR en France ; les débats sur l'ISR.*

\* *L'Investissement Socialement Responsable en pratique : un exemple de démarches combinées ; sujets d'actualité.*

Ce petit-déjeuner débat est ouvert à tous. Il se tiendra le **mardi 9 juin de 8h30 à 10h30** au Cercle Républicain (5 avenue de l'Opéra - 75001 Paris).

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site web de l'ICOSI, rubrique « Les Rencontres ».

### Information / inscription :

**Secrétariat de l'ICOSI**  
**Véronique NOWACK, Assistante de direction**

74 rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers

Tél : 01 41 85 49 20 - Fax : 01 41 85 49 49

E-mail : [nowack@icosi.org](mailto:nowack@icosi.org)

Site web : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

-----  
\* *OFI Asset Management, principal acteur indépendant du marché de la gestion d'actifs pour compte de tiers, propose aux investisseurs français et européens un large spectre de solutions d'investissement construites autour d'un modèle original d'architecture ouverte contrôlée.*



## Compte-rendu de la Conférence internationale de l'économie sociale et de l'entreprise sociale

Du 16 au 18 avril 2009 - Prague, République tchèque

L'Union nationale des coopératives de production tchèques en collaboration avec l'Association Coopérative de la République tchèque, la Confédération des unions d'employeurs et entrepreneurs de la République tchèque et le Ministère du travail et des affaires sociales de la République tchèque ont organisé la conférence internationale de l'économie sociale et de l'entreprise sociale.

Elle s'est déroulée du 16 au 18 avril 2009, à Prague, sur le **thème central de « l'économie sociale et l'entreprise sociale pour l'Europe du XXI<sup>ème</sup> siècle »**.

Cette conférence faisait partie intégrante du programme officiel des événements organisés par le gouvernement de la République tchèque dans le cadre de la Présidence tchèque de l'Union européenne.

La problématique de l'économie sociale et de l'entreprise sociale se trouve aujourd'hui au premier plan et ce, plus particulièrement dans le contexte des conséquences et des impacts de la crise financière et économique que nous sommes en train de vivre.

Un certain nombre de questions avaient été posées et débattues lors de la conférence européenne organisée par l'ICOSI et le CEGES à Strasbourg en novembre 2008. L'adoption par le Parlement européen en février du rapport élaboré par Patrizia TOIA a eu un effet positif et le nombre de pays dans lesquels l'économie sociale

devient un élément reconnu des politiques nationales de développement socio-économique s'accroît.

C'est donc avec un intérêt d'autant plus grand que l'ICOSI a participé à cette conférence de Prague.

**Jean-Michel REYNAUD, Président délégué et Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI se sont rendus à Prague et ont organisé un atelier sur « le rôle des finances et des institutions financières dans l'économie sociale ; la responsabilité sociale et sociétale des entreprises et les aspects sociaux de l'entrepreneuriat ».**

Cet atelier a été consacré à deux thèmes. Il s'est intéressé en premier lieu au rôle des institutions financières européennes dans le soutien au développement de l'économie sociale. Une attention particulière a été accordée au rôle des banques coopératives, des mutuelles, ainsi qu'aux autres institutions financières susceptibles d'être utiles au secteur (par exemple le fonds CoopEst).

La seconde partie du séminaire a quant à elle consacré à une discussion sur l'importance du rôle des entreprises de l'économie sociale dans le renforcement de l'inclusion sociale et la création d'emplois pour les personnes défavorisées.

*Retrouvez la présentation des conclusions de cet atelier par Arnaud BREUIL sur le site web de l'ICOSI, rubrique "L'économie sociale".*



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

## Compte-rendu du IV<sup>ème</sup> Forum international Globalisation de la Solidarité - Lux'09

### « Une autre économie existe : les innovations de l'économie sociale et solidaire »

(Du 22 au 25 avril 2009 - Schifflange, Luxembourg)

L'ICOSI a participé au quatrième Forum international Globalisation de la Solidarité qui s'est tenu du 22 au 25 avril 2009 autour de la thématique : « Un autre économie existe, les innovations de l'Economie Sociale et Solidaire ».

Organisée par le RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire), cette manifestation a été un grand espace-forum de partage, de prospective et de construction politique pour faire gagner aux acteurs de l'économie sociale et solidaire en visibilité et en légitimité institutionnelle. Lux'09 a ainsi réuni environ 700 participants de 55 pays.

Les 2 séances plénières ont permis de poser de nouveaux jalons pour progresser dans nos objectifs de se poser comme un interlocuteur porteur d'intelligence collective et d'innovations socio-économiques à l'heure où on s'acharne, sur fond de crises multiples, à sauver des modèles en perdition.

Mais l'économie sociale et solidaire ne pourra peser significativement pour l'avènement d'une nouvelle gouvernance mondiale qu'en s'alliant avec d'autres mouvements de la société civile qui se donnent déjà rendez-vous dans les forums sociaux et commencent à élaborer des alternatives.

Des 13 ateliers participatifs qui se sont déroulés pendant 3 jours est ressortie, sur la base d'expériences concrètes qui se développent sur tous les continents, une multitude de propositions et de plans d'actions.

Les prochaines rencontres auront lieu en 2013 aux Philippines en Asie et d'ici là de nombreux événements continentaux devraient se tenir.

L'Europe, qui va tenter de bénéficier de la dynamique d'organisation de Lux'09, a le challenge de se structurer en réseau et pourrait organiser une conférence constitutive dans deux ans. Eric LAVILLUNIERE pour INEES (Institut Européen pour l'Economie Solidaire) et Christine GENT pour IRIS (Inter-Réseaux des Initiatives éthiques et Solidaires) sont les nouveaux administrateurs internationaux du RIPESS.

*Retrouvez la déclaration finale du Forum sur le site web dédié : [www.lux09.lu](http://www.lux09.lu)*

#### Information :

#### **INEES : Institut Européen pour l'Economie Solidaire**

1, rue du moulin

L- 3857 Schifflange – Luxembourg

**Eric LAVILLUNIERE**, Coordinateur général de LUX'09

Site web : [www.lux09.lu](http://www.lux09.lu)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

## Approche philosophique et sociale de la notion de Responsabilité :

« Comment la responsabilité peut-elle être productrice de valeur ? »

Par Jean-Michel REYNAUD, pour le Comité Médicis

**Jean-Michel REYNAUD, Président de la Section des Finances du Conseil Économique, Social et Environnemental et Président délégué de l'ICOSI est intervenu le 2 mars 2009 sur le thème de « la Responsabilité » à l'invitation du Comité Médicis\*.**

Nous évoluons dans une organisation qui, pour qu'elle puisse fonctionner, suppose que nous puissions faire confiance aux acteurs qui la conduisent, en particulier financiers. Pourtant, l'exemple de la crise financière actuelle pose le débat de la responsabilité des acteurs financiers.

La recherche d'un développement durable, les principes de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et les règles d'une bonne gouvernance en appellent à de plus grandes responsabilités au sein du monde de l'entreprise. Cette question revêt aujourd'hui une certaine urgence quand, crise aidant, on ne parle que de retour de l'Etat et de la nécessité de renforcer les réglementations.

Est-on encore vraiment responsable lorsque l'action est soumise à des règles extérieures et qu'elle n'a plus les moyens d'être vraiment autonome ? Et, parallèlement, la crise ne laisse-telle pas

amers ceux qui ont rêvé de la possibilité d'une auto-régulation des acteurs économiques ?

La responsabilité suppose l'exercice de décisions souveraines. Sont-elles vraiment permises quand les acteurs économiques se trouvent contraints par les exigences d'un marché qui les oblige à se plier au « consensus » ? Et, puisque la responsabilité réside dans la capacité à tenir ses « promesses », quelle peut être la promesse d'une entreprise aujourd'hui ?

**Nous vous proposons de retrouver l'intégralité du texte de l'intervention de Jean-Michel REYNAUD : « Comment la responsabilité peut-elle être productrice de valeur ? » sur le site web de l'ICOSI : [www.icosi.org](http://www.icosi.org) rubrique « Actualité ».**

-----  
\* *Le Comité Médicis est une instance de réflexion sur le développement durable. Reflet d'une volonté de clarification et de démocratisation des concepts liés au développement durable, le Comité Médicis est né, en 2002, sous l'égide d'IDEAM, société de gestion spécialisée dans l'investissement responsable et filiale de Crédit Agricole Asset Management Group.*

## Elections parlementaires européennes, TOUS concernés

Les décideurs européens se préoccupent de la baisse des taux de participation aux élections parlementaires européennes et cherchent les moyens de l'enrayer. Les citoyens européens doivent-ils aussi s'en préoccuper ?

En 1979, le Parlement européen est devenu la seule institution de l'UE élue au suffrage direct sur un mandat strictement européen. Pour cette première élection au suffrage universel direct des parlementaires européens, 62 % des électeurs ressortissants des 9 Etats membres de la Communauté européenne, s'étaient rendus aux urnes. En 1984 et 89, dans la Communauté agrandie d'un Etat, ce ne sont plus que 61 % et 58 % respectivement. En 1994, les 12 votent à 56,8 %, en 1999, les 15 votent à 49,8 %. Enfin, record historique, en 2004, l'UE des 25 vote seulement à 47,63 %.

D'après un sondage de l'Eurobaromètre<sup>1</sup>, 73 % des individus interrogés entre le 25 mars et le 4 mai 2008 reconnaissent qu'ils sont assez peu voire très mal informés des activités du Parlement. A peine 10 % savaient que les prochaines élections auraient lieu en 2009.

Pourtant, ce même sondage révèle qu'une grande partie des citoyens de l'UE considère que le Parlement européen joue un rôle de plus en plus important au sein de

l'Union. En effet, les prérogatives du Parlement européen montent en puissance car les domaines qui relèvent de la compétence communautaire s'élargissent. A l'heure actuelle, 60 à 80 % des lois nationales ont pour origine des directives ou règlements européens.

De plus, le Parlement gagne en assurance face aux puissantes institutions que sont la Commission et le Conseil des Ministres. A titre d'exemples, le Parlement a voté le rejet de la position du Conseil sur la Directive « Temps de travail » et a obligé la Commission et le Conseil à revoir complètement leur copie. Lors de la session plénière du 4 décembre 2008 à Bruxelles, plusieurs députés européens sont montés au créneau pour protester contre une prise en compte insuffisante des avis de leur assemblée dans les négociations sur le paquet énergie-climat. « Nous ne signerons pas d'accord si vous mettez le Parlement européen devant un fait accompli. Toutes les négociations doivent se faire en trilogue », a menacé l'eurodéputée Avril Doyle<sup>2</sup>. « Jamais le Parlement européen n'a pu se prononcer en plénière sur le paquet », a, pour sa part, déploré le député Robert Goebbels<sup>3</sup>. Il a réclamé un accord « dans la transparence démocratique » : « une politique climatique ambitieuse ne peut pas se décider derrière des portes closes et à l'insu des citoyens ».

<sup>1</sup> Eurobaromètre Spécial 299/Vague 69.2 – TNS Opinion & Social Les élections européennes de 2009 – rapport – sondage commandité par le Parlement européen – Septembre 2008

<sup>2</sup> La députée britannique fait partie du PPE-DE, elle était rapporteur de la directive sur le système d'échange de quotas d'émissions (ETS)

<sup>3</sup> Le député luxembourgeois fait partie du PSE



Plus récemment, les parlementaires, mesurant l'urgence de l'engorgement des villes, ont élaboré un texte se substituant au plan initial que la Commission avait reporté à une date non définie. Ils tenteront de conditionner la nomination prochaine du Commissaire aux Transports à la mise à l'ordre du jour du plan mobilité.

Pour peser dans la balance institutionnelle, le Parlement européen a besoin de la légitimité des urnes et de la mobilisation de tous les acteurs de l'Europe.

En multipliant les initiatives permettant aux citoyens européens de s'exercer à la prise de décision au niveau local, national ou européen, les **pouvoirs publics** contribuent à les sensibiliser aux enjeux politiques. Les élus européens gagneront en légitimité s'ils informent, consultent, dialoguent et tiennent compte des avis exprimés par les citoyens.

Alors que des décisions fondamentales pour l'avenir des 27 pays membres de l'UE sont prises à Bruxelles, il n'est plus acceptable que le statut de député européen soit considéré comme un mandat de second ordre comparé au statut de député national et que des députés ne siègent pas jusqu'au bout de leur mandat. Les candidats doivent être choisis par les **partis politiques nationaux** en fonction de leurs connaissances des enjeux européens et de leurs compétences à élaborer des compromis prenant en compte la diversité et l'intérêt général européens.

En vue d'améliorer le débat politique dans toute l'UE pour les élections européennes de 2009, la Commission a autorisé les **partis politiques européens** à utiliser leur

budget pour financer des activités de campagne électorale à cette occasion. Cette nouvelle possibilité doit être utilisée à bon escient pour accroître la visibilité des programmes des différents partis européens, illustrer les luttes de pouvoirs précises entre ces partis et communiquer le modèle d'Europe qu'ils proposent pour les cinq années à venir.

Nous sommes **tous** concernés, ne laissons pas une petite partie de la population européenne décider pour nous. Le 7 juin 2009, votons pour le candidat qui propose de vraies alternatives de croissance durable et solidaire pour une Europe au service des hommes et femmes.

*Denis STOKKINK,  
Président du Think Tank européen Pour la  
Solidarité\**

#### Information :

*Think Tank européen Pour la Solidarité*

**Denis STOKKINK, Président**

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 69

Fax : +32 2 539 13 04

E-mail : [denis.stokkink@pourlasolidarite.eu](mailto:denis.stokkink@pourlasolidarite.eu)

Site web : [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

-----  
\* Pour la Solidarité vous propose de retrouver chaque mois une de ses contributions sur un sujet d'actualité européen dans les fiches de l'ICOSI.



## Communiqué de Presse du Groupement National de la Coopération :

« Face à la crise, les coopératives ont des atouts à faire valoir ! »

Forces économiques et sociétales, les coopératives entendent participer et peser davantage dans les débats publics, notamment dans un contexte économique et social difficile. Les principes qui les guident, de proximité, démocratie, participation sont en phase avec les attentes des citoyens.

**Il est temps de donner toute leur place aux coopératives et de leur ouvrir les instances de consultation et de concertation, au niveau national et régional.**

Les entreprises coopératives sont affectées par la crise économique comme les autres. Mais elles disposent d'atouts spécifiques :

- **La stabilité éprouvée de leur capital**

Leurs réserves financières impartageables assurent la transmission d'un patrimoine collectif de génération en génération. Elles contribuent à leur stabilité et leur donne les moyens de s'adapter.

- **Le sociétariat et la répartition équitable des résultats**

Les coopératives sont aussi des sociétés de personnes qui pratiquent la démocratie économique selon le principe une personne = une voix. Elles sont régies par des règles de solidarité, de répartition équitable des résultats, de responsabilité envers la communauté.

- **Leur ancrage territorial**

Avec des décideurs acteurs du développement local et des fonds propres qui restent propriété de l'entreprise, les coopératives sont ancrées par nature dans

leur territoire, sans rachat ni délocalisation possible. Ainsi, elles n'ont pas une vision à court terme.

- **Un objet qui n'est pas guidé par la recherche du profit et la préservation de la rémunération des actionnaires**

La coopérative appartient à ses membres, qu'ils soient clients, fournisseurs ou salariés, sa vraie valeur est celle des services qu'elle rend.

Les entreprises coopératives sont dans le monde et en France des acteurs économiques incontournables. En France, les 21 000 entreprises coopératives sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs économiques. Elles occupent une position de leader sur de nombreux marchés, emploient plus de 900 000 personnes et sont des acteurs territoriaux majeurs.

### Information :

#### Groupement National de la Coopération

Caroline NAETT

Tél : 01 42 93 59 59

E-mail : [caroline.naett@entreprises.coop](mailto:caroline.naett@entreprises.coop)

Site web : [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)

-----  
*Le Groupement National de la Coopération (GNC) est l'organisation représentative du mouvement coopératif français. Ses membres sont des fédérations nationales des secteurs coopératifs. Le GNC est membre de l'Alliance Coopérative Internationale.*

**Petit-déjeuner de l'AFERP avec Bernard DEVY :**  
**« L'accord interprofessionnel du 23 mars 2009 sur les**  
**régimes de retraite AGIRC/ARRCO »**  
Mardi 19 mai 2009 - Paris

Le dernier Petit-déjeuner de l'année universitaire 2008-2009 organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se déroulera le mardi 19 mai 2009 sur le thème « L'accord interprofessionnel du 23 mars 2009 sur les régimes de retraite AGIRC/ARRCO ».

**Bernard DEVY, Secrétaire confédéral de la CGT-FO, Responsable du Secteur retraite et Président de l'ARRCO (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé) interviendra pour présenter les grandes orientations de cet accord.**

Après la signature le 23 Mars 2009 des accords AGIRC-ARRCO, quel avenir pour nos systèmes de retraites ? Cet accord a été signé par quatre organisations syndicales avec le MEDEF, la CGPME et l'UPA. Il concerne les régimes de retraites complémentaires AGIRC-ARRCO. Il reconduit jusqu'au 31 Décembre 2010 les dispositions de l'accord du 13 Novembre 2003.

Dans un contexte économique difficile, les régimes de retraites suscitent à nouveau des inquiétudes, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été saisi par le Parlement d'un rapport pour Février 2010 sur une réforme systémique de nos régimes de retraites.

Par ailleurs, le patronat milite pour un recul de l'âge de la retraite et le Gouvernement s'interroge sur la pertinence d'avancer à 2010 le rendez-vous prévu en 2012 dans la Loi de 2003. Il est incontestable que dans la période actuelle nos régimes par répartition ont mieux résisté à la crise et ont servi d'amortisseur à ses incidences.

Faut-il les remettre en cause, ajuster les paramètres ou mettre à plat nos régimes... ?

Ce sont les thèmes qui seront mis en débat lors de ce petit-déjeuner.

**Cette rencontre se tiendra :**  
de 8h15 à 10h30,  
en Sorbonne, Salle des Commissions (2<sup>ème</sup>  
étage)  
46, rue Saint Jacques - 75005 Paris

**Information / inscription :**

**AFERP**  
**Bernard MOURGUES, Coordinateur**  
Université Paris 2 - Assas  
92, rue d'Assas - 75006 Paris  
Tél / Fax : 01 42 37 22 89  
E-mail : [bernard.mourgues1@sfr.fr](mailto:bernard.mourgues1@sfr.fr)  
Site web : [www.aferp.org](http://www.aferp.org)

## Rencontre-débat organisée par RDS « Démocratie sociale : des origines à l'actualité récente » Mercredi 26 mai 2009 - Paris

Réalités du Dialogue Sociale se penche depuis de nombreuses années sur les conditions d'une bonne articulation entre la démocratie sociale et la démocratie politique et organise une rencontre-débat sur le thème : « **Démocratie sociale : des origines à l'actualité récente** ».

**Henri ROUILLEAULT** fera une synthèse de la première partie de son ouvrage : « État, patronat, syndicats, de la crise de la démocratie sociale à la démocratie sociale dans la crise » et **Raymond SOUBIE** (Conseiller du Président de la République), apportera l'expérience inégalable qu'il a tirée de ses diverses responsabilités durant cette période.

« La démocratie sociale est plus que jamais d'actualité face à une récession sans précédent qui appelle une nouvelle donne fondée sur un meilleur équilibre des intérêts. Mais la démocratie sociale est en crise dans notre pays. Cette crise vient de loin, de la reconnaissance tardive des organisations syndicales et professionnelles, et en particulier du rôle de la négociation interprofessionnelle et de la négociation d'entreprise.

Une démocratie sociale vivante est pourtant un avantage comparatif pour la conduite du changement dans la compétition internationale. La gouvernance du social est partagée, la décision politique pour avoir une portée durable doit s'appuyer sur le compromis avec les acteurs sociaux et entre eux.

Trois réformes majeures viennent d'intervenir, qui transforment les règles du jeu et n'ont pas fini de bouleverser notre système de relations professionnelles. La loi Larcher du 31 janvier 2007 qui fait obligation au gouvernement de saisir les partenaires sociaux avant toute réforme du code du travail ; la loi du 20 août 2008, transposant la position commune MEDEF-CGPM-CEDEF-CFDT-CGT, qui vise à renforcer la représentativité des syndicats et la légitimité des accords ; les accords de Bercy portant sur le dialogue social dans les trois Fonctions Publiques. »

A partir d'une revue des positions des différents acteurs politiques et sociaux, d'un retour sur plusieurs des moments de tension du tripartisme, de l'échec de la négociation sur la flexibilité en 1984 à la crise du CPE en 2006, et sur l'actualité récente, Henri ROUILLEAULT fait un ensemble de propositions pour faire vivre et pour compléter ces réformes.

### Cette rencontre se déroulera :

Le mercredi 26 mai 2009

A 13h00 (accueil 12h30)

A la maison de l'Europe de Paris  
35, rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris

### Information / inscription :

**Réalités du Dialogue Social**  
**Philippe LAURETTE, Délégué Général**  
Immeuble le Vivaldi / 11-13, rue René Jacques  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
E-mail : [laurette@rds.asso.fr](mailto:laurette@rds.asso.fr)